



AGP CONSULTANT : le chef d'orchestre de votre patrimoine

Fondé en 1989 sur des valeurs d'indépendance et de service, AGP CONSULTANT est l'interlocuteur patrimonial unique de plus de 100 familles.

Que vous soyez chef d'entreprise, cadre, artisan, commerçant ou encore professions libérales, nous sommes chaque jour à vos côtés pour assurer la pérennité de vos actifs.

Selon vos besoins, nous réunissons des experts venant de tout horizon. Avocats, notaire, expert comptable assemblent ainsi leurs compétences pour résoudre les situations les plus complexes.

Fort des multiples partenariats noués avec les sociétés les plus prestigieuses, nos consultants vous guident lors de la sélection de solutions financières adaptées.

Plus qu'un simple gestionnaire, AGP CONSULTANT est le chef d'orchestre de votre patrimoine.

RECUEIL D'INFORMATIONS

DECOUVERTE de votre univers patrimonial :

- Recueil des éléments de votre patrimoine,
- Définition de vos objectifs patrimoniaux,
- Analyse de votre sensibilité aux risques.



DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

ANALYSE et définition de vos problématiques :

- Retraite insuffisante, déséquilibre patrimonial,
- Droits de succession conséquents,
- Imposition élevée (IR, ISF)...



STRATEGIE PATRIMONIALE

ELABORATION d'une stratégie globale :

- Défiscalisation, bouclier fiscal...
- Constitution de revenus complémentaires,
- Protection familiale, transmission du patrimoine...

MISE EN OEUVRE

ACCOMPAGNEMENT lors de la mise œuvre :

- Recherche de solutions financières adaptées,
- Mise en relation avec les experts (avocats, notaire, expert comptable...)



Une méthode de travail rigoureuse

Réaliser un bilan patrimonial, c'est d'abord disposer d'une connaissance précise de votre situation personnelle et de vos besoins. C'est ensuite bâtir une stratégie dont les effets sont visibles à court, moyen et long terme.

AGP CONSULTANT développe une méthode de travail rigoureuse permettant de vous accompagner à chaque étape de votre réflexion.



Un accompagnement durable et personnalisé

L'environnement juridique, fiscal et financier ainsi que votre situation personnelle évoluent chaque jour. AGP CONSULTANT est en permanence à vos côtés au travers d'un suivi annuel personnalisé et d'une offre de missions accessible à tout instant.

Des missions adaptées à vos besoins :

- Evaluation de votre retraite future,
- Audit pré-successoral,
- Audit fiscal et défiscalisation,
- Accompagnement lors de la cession de votre entreprise.

Notre convention patrimoniale :

- Point régulier sur vos actifs financiers,
- Actualisation de la stratégie patrimoniale,
- Accompagnement fiscal,
- Suivi administratif.

